



## Colloque du 8 juin 2023

### « Transport et logistique en Wallonie : enjeux et défis pour un avenir vertueux »

**Conférencier :** Bernard Piette, Administrateur délégué chez *Logistics in Wallonia*.

Ce jeudi 8 juin 2023, au siège de DéFi-Wallonie, nous recevions dans le cadre d'une conférence débat, co-organisée par le CEG et le CPW, Monsieur Bernard Piette, Administrateur délégué chez *Logistics in Wallonia*, l'un des pôles de compétitivité créé par le Plan Marshall au début des années 2000, pour le transport, la logistique et la mobilité. La thématique de ce colloque était la suivante "Transport et logistique en Wallonie; enjeux et défis pour un avenir vertueux".

M Piette a commencé par mettre en exergue l'évolution exponentielle du monde, ces 30 dernières années. Cela a entraîné un changement considérable dans les relations que nous entretenons entre individus ainsi qu'au niveau des flux commerciaux. Dès lors, à l'heure actuelle, il est indispensable de rappeler combien la logistique est une activité systémique au niveau des entreprises.

Quelques chiffres nous furent présentés. Ainsi, en ce qui concerne le nombre d'entreprises, la Belgique compte quelques 11.000 entreprises sur l'ensemble de son territoire tandis que 2.500 d'entre elles se trouvent en Région wallonne. En ce qui concerne la répartition modale du transport de marchandises, celle-ci se présente comme suit : 75% pour le fret routier, 8% pour le fret ferroviaire, 11% pour le fret maritime et 6% pour le fret aérien.

Dans un contexte d'augmentation de la demande en transport de marchandises et de congestion routière, les modes de transport fluvial et ferroviaire offrent une alternative au transport routier. Ils présentent de nombreux

avantages environnementaux et économiques ce qui en fait un élément stratégique important en Wallonie.

Néanmoins, M Piette avoue une certaine réserve quant au report de la charge modale qui lui semble inappropriée (en clair, déplacer la charge modale de la route vers le train) car ce qui compte avant tout c'est avant tout l'articulation entre les différents modes de transport et il convient de noter que le train n'est pas le plus ponctuel.

Sur une note plus optimiste, avec plus de 450 km de voies navigables et 4 ports autonomes, le transport par voies navigables en Wallonie présente de nombreux atouts. La situation géographique de la Wallonie en fait une zone de transit depuis et vers les grands ports maritimes de la mer du Nord et les bassins industriels et de consommation qui l'entourent. Entre 2000 et 2019, la demande en transport fluvial a augmenté de 11%. Elle atteignait 1,7 milliard de t-km en 2019. La province de Liège représentait alors à elle seule 46,2% de la demande en transport par voies navigables en Wallonie. En 2018, le port autonome de Liège était le 3<sup>ème</sup> port intérieur d'Europe.

La Wallonie a la chance d'être quadri modale (aérien/ routier/ ferroviaire/ fluvial) en termes de fret (avec une vraie plus-value de Liège Airport, 6<sup>ème</sup> aéroport européen en fret, et qui draine près de 15000 emplois directs et indirects). Cependant, elle n'a pas de vision claire en matière de transport de marchandises, comme d'ailleurs en matière de culture de la communication (on n'anticipe pas l'effet Nimby).

Selon une étude du Bureau fédéral du Plan et du Service public fédéral Mobilité et Transports, à politique inchangée, la demande en transport de marchandises en Belgique devrait augmenter de 20,2 % entre 2019 et 2040, cette augmentation étant soutenue par des échanges internationaux. Malgré une légère augmentation de la part modale du transport ferroviaire, le transport routier resterait le mode de transport prédominant à l'horizon 2040. La vision FAST 2030, adoptée par le Gouvernement wallon fin 2017, fixe des objectifs ambitieux de transformation de la

mobilité basés sur le transfert modal. Le volet II de la Stratégie régionale de mobilité, définissant les orientations stratégiques pour concrétiser cette transformation de mobilité, prévoit une réduction de 7 % de la part modale du transport routier au profit des transports fluvial et ferroviaire à l'horizon 2030, ainsi qu'une maîtrise de la demande en transport et une amélioration de son efficacité.

Vous l'aurez compris, la Wallonie est face à une double transition digitale et environnementale.

Pour le CEG,

Christophe VERBIST,

Directeur.

Christophe DUBOIS,

Conseiller socio-économique.